



## Conseil Citoyen de CITE

COMPTE RENDU DU 3 NOVEMBRE 2015

\*\*\*\*\*

**Présents : 10 membres, Excusés : M. Flores. M. Sablayrolles**

### Ordre du jour :

- Rencontre avec la Police Municipale
- Animations de quartiers pour Noël (sujet reporté par manque de temps)

Présence de messieurs RICARD (Directeur de la sécurité et de la tranquillité publique) et GONZALEZ (chef de la police municipale) que le CC Cité remercie.

### *Questions sur les incivilités des propriétaires canins, sur la propreté de la ville, le problème de stationnement, et les pistes cyclables.*

1) Propreté de la ville, problème des déjections canines et des chiens en liberté. Manque de panneaux de sensibilisation Sanction (alors qu'il y en a partout à Narbonne plage 100 euros amende minimum). **Le CC souhaite l'application du principe « pollueur payeur ».** La PM comprend le principe de cette expression.

La PM indique qu'il ne lui est pas possible de verbaliser pour les raisons suivantes :

- Manque d'effectif (actuel 35 policiers municipaux dont 2 ASVP, bientôt 40 PM). Organisation des patrouilles dans la ville : 2 à 4 agents municipaux qui patrouillent à pied dans le centre de la ville de 7h à 21h, 7 jours sur 7, et 5 à 6 patrouilles motorisées en dehors de la ville.
- Impossible d'être derrière chaque citoyen
- Il faut prendre les contrevenants sur le fait pour pouvoir verbaliser et que par exemple à l'approche de la PM, les propriétaires de chiens simulent le ramassage des déjections.
- La PM indique que toutefois le plus efficace reste la fréquence des patrouilles.

2) Pourquoi n'y a-t-il pas de panneaux de sanction dans certains espaces verts (demande urgente). La PM répond qu'il y a des panneaux partout. **Le CC reformule fermement sa demande, certains espaces verts publics n'en disposant pas (ex. Jardin des Vicomtes, jardin du palais du travail etc...).**

3) Coût des PV déjections canines : (actuellement 35 euros devrait passer à 68 euros). **Le CC souhaite connaître le nombre de PV dressés chaque année pour ce type d'incivilité et le coût pour la ville du service glouton.**

- Le CC fait remarquer que la PM semble trop axée sur le cœur de ville et les grands boulevards et **souhaiterait que tous les secteurs soient visités y compris les petites rues.**
- Afin d'aider la PM, **le CC par le biais de son coordinateur fera remonter chaque mois une liste des problèmes récurrents et lieux précis afin d'orienter la PM dans ses tournées.**

4) Qui dressent les PV, combien cela rapporte à la commune ? La PM indique que de nombreux PV sont dressés chaque année pour le stationnement. Le CC rappelle que la question porte sur les PV relatifs à la pollution : déjections canines, mégots, crachats, détritus laissés sur la voie publique. **Pas de chiffre communiqué sur ces incivilités.**

5) Par 2 fois a été signalé le problème de mégots jetés sur la voie publique lors de la pause des employés de la poste centrale. **Mr Richard promet de s'occuper de ce problème.**



6) Caméras de surveillance : Le CC souhaite que les caméras de surveillance **soient aussi utilisées pour les incivilités relatives à la propreté.**

Le CC demande si le ou les auteurs de la dégradation de l'opération octobre rose ont pu être interpellés, compte tenu du nombre de caméras placées sur la place de la mairie. La PM indique qu'au moment des fait, l'opérateur n'était malheureusement pas derrière son écran.

7) Le CC souhaite savoir si la caméra de surveillance mobile de la ville arpente tous les quartiers. Réponse négative. Le CC souhaiterait une surveillance élargie.

8) Le CC demande s'il serait possible d'avoir des caméras de surveillance factices dans les parcs publics. La PM répond que les caméras factices ne servent à rien. Le CC s'étonne de cette réponse, le gouvernement faisant poser en France, des radars de vitesse factices.

9) Le CC souhaite connaître les différences de compétences entre police municipale et police nationale ? En cas d'urgence les deux peuvent intervenir sur toutes les infractions. La relation entre les deux corps de police sont très bonnes, travail complémentaire. Des réunions de coordination PM et PN ont lieu régulièrement.

- La PM rappelle son numéro de téléphone 04.68.90.26.76 (jusqu'à 21h00) mais indique qu'il est préférable de faire le 17 pour les urgences.
- La PM rappelle qu'elle n'est pas en civil et n'a pas de droit d'enquêtes contrairement à la police nationale.

10) Le CC souhaite connaître la largeur réglementaire d'une place de parking extérieur sur les grands boulevards. La PM n'a pas la réponse à cette question (**demander à la voirie**).

11) Problèmes liés à la circulation et stationnements gênants. **Quelles sont les sanctions ?** Demande de révision du plan de circulation, aménagement de la place du forum, av Foch panneau non visible. **Le CC souhaite que des contrôles de vitesse fréquents soient opérés sur les grands boulevards.** Stationnements gênants des vélos et mobylettes sur les barques. Problème circulation des 2 roues et vélos sur les barques. La circulation des vélos et des 2 roues y est interdite sauf pour les enfants de moins de 8 ans.

**Sécurité :** Le CC souhaiterait plus de surveillance à proximité des établissements scolaires et la verbalisation des stationnements sur les trottoirs lors de la sortie des écoles. Le CC souhaite également la présence ponctuelle de la PM afin de faciliter la circulation lors des entrées et sorties des écoles.

**Le CC est en attente de la mairie du projet de sensibilisation à la propreté de la ville et notamment de l'opération "déjections canines"**

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 20H30

**Questions non posées lors de cette réunion, mais soumises aux divers responsables de la Municipalité, et sauf erreur de ma part, sans réponse à ce jour.**

- Combien de PV sont-ils dressés chaque année dans notre commune par catégorie ?
- Combien cela rapporte dans les caisses de la commune ?
- Arrêté municipal de 2004 concernant les déjections canines
- Sécurité des rues sans trottoir (ex. rue Marcero)



- Crachats : faire appliquer la loi
- Détritrus : faire appliquer la loi
- Mégots : faire appliquer la loi
  - Installer de nombreux cendriers-sable ou des cendriers sur pied comme en Espagne
  - Demander aux restaurateurs/cafetiers d'en installer
  
- Saturation Avenue Foch aux horaires d'entrée et de sortie des écoles, collèges et lycées : Précision sur les problèmes de circulation rue Ancienne Porte neuve et alentours dus aux écoles.

**Rappel :**

Madame Calvet a évoqué lors de notre réunion du 09 Septembre, des points de travail concernant un nouveau plan de circulation :

- Double sens pour le Boulevard Augé.
- Modifications carrefour A.Foch/B.Carnot :Interdiction de tourner à gauche à l'intersection Avenue Foch et Avenue Carnot
- Prolongation du circuit « citadines » ( théâtre)
- Instauration d'un service Velib dans parking SNCF

**Prochaine réunion fixée au mardi 1 Décembre 2015 à 18H30**